

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un An, \$3.00 Six Mois, \$1.50
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts . . . 5 cents la copie

5ÈME ANNÉE, N° 226—SAMEDI, 1^{er} SEPTEMBRE 1888

BERTHIAUME & SABOURIN PROPRIÉTAIRES
BUREAUX, 30 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion 10 cents
Insertions subséquentes 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



AU JARDIN. — TABLEAU DE M. LOBICHON

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 1^{er} SEPTEMBRE 1888

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Rémi Tremblay.—Correspondance, par Chs A. Gauvreau.—Une leçon d'histoire, par Benjamin Sulte.—Poesie : Bébé qui dort, par N. Legrenre.—L'abbé Thomas Moreau, par un Ami.—Ce que m'ont dit ses yeux, par Laurence.—Nos gravures.—Petites industries du ménage.—Science amusante.—Usages et coutumes.—Connaissances utiles.—Choses et autres.—Récréation de la famille.—Feuilleton.

GRAVURES : Au jardin.—Agar et Ismael dans le désert.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	-	-	-	-	\$50
2 ^{me} "	-	-	-	-	25
3 ^{me} "	-	-	-	-	15
4 ^{me} "	-	-	-	-	10
5 ^{me} "	-	-	-	-	5
6 ^{me} "	-	-	-	-	4
7 ^{me} "	-	-	-	-	3
8 ^{me} "	-	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	-	86
94 Primes					\$200

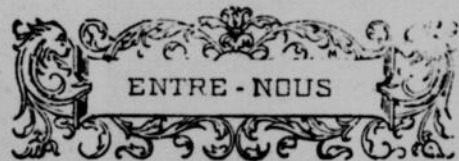
Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

CINQUANTE-TROISIÈME TIRAGE

Le cinquante-troisième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros d'août), aura lieu SAMEDI, le 1^{er} SEPTEMBRE, à huit heures du soir, dans la salle de l'UNION ST-JOSEPH, coin des rues Ste-Catherine et Ste-Elisabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



Le dernier descendant du marquis de Montcalm vient de mourir. Ce nom illustre est trop intimement lié à l'histoire du Canada français pour que l'extinction de cette famille puisse nous laisser indifférent. La race qui vient de s'éteindre n'avait rien de commun avec cette noblesse efféminée dont l'unique ambition était de jouer à la cour des rôles de valets décorés du titre de Chambellans. Notre Montcalm est mort sur la brèche, après avoir remporté de brillants succès dans des conditions où tout faisait prévoir que ses troupes décimées seraient écrasées sous le nombre toujours croissants des forces ennemies. Toujours ferme au poste de l'honneur, il persistait à combattre malgré l'abandon de la France, et lorsqu'il s'est enseveli sous les plis du drapeau qu'on lui avait confié, il a légué à ses descendants une auréole de gloire dont le reflet éclaire encore la tombe de son dernier rejeton.

* * J'extraits les réflexions suivantes d'un excellent article que la mort du dernier des Montcalm a suggéré à l'Indépendant :

Au milieu du siècle dernier, le roi Louis XV, qui gouvernait et déshonorait la France, n'avait plus qu'un souci : trouver de l'or pour payer le luxe de ses maîtresses. Cependant, de temps à autre, la favorite du moment se prenait à trouver monotone sa vie de plai-

sirs. Puis son amant de cœur s'éveillait un matin rêvant de gloire militaire, et pour justifier un avancement trop rapide, il fallait bien faire des vides parmi les généraux. Enfin est-il plaisir plus pimenté pour une courtisane que celui de lancer à la mort du bout de son petit doigt rose quelques milliers d'hommes qu'elle n'a jamais vus ? A ce moment, la France avait dans tout le monde connu des colonies splendides et du plus bel avenir. Il suffit de citer les noms de trois de nos possessions d'alors.

Une grande partie de ce que l'on appelle maintenant l'Inde anglaise, portait le pavillon français. Toute la région Sud Est des Etats-Unis nous appartenait également, et enfin la plus riche et la plus prospère des colonies anglaises, le Canada, avait été découverte par un Français et était toujours restée sous notre domination jusqu'en 1759.

A cette époque la France, grâce à un nouveau caprice de Mme Pompadour, était en guerre avec l'Angleterre. Pour combattre sur terre, il suffisait de trouver des hommes, et la France n'en a jamais manqué ; mais pour défendre nos possessions d'outre-mer, il fallait des vaisseaux, et l'incurie du gouvernement de Louis XV avait laissé pourrir dans les ports les derniers restes des belles flottes de Louis XIV.

A quoi tiennent les destinées des nations ! L'antiquité nous offre plusieurs exemples de guerres entreprises pour les causes les plus futiles. Le célèbre mot du limier parisien : « Cherchez la femme, » est un conseil qui peut s'appliquer à la découverte des crimes des peuples comme à ceux des vulgaires assassins. Un simple caprice de courtisane, l'ambition effrénée d'un chef politique, la cupidité d'un exploiteur d'hommes, voilà autant de causes insignifiantes qui peuvent produire, et produisent encore de nos jours, d'effrayantes tueries.

* * Pendant que les honnêtes gens s'égorgeront pour un principe, meurent de faim et de misère plutôt que de renoncer à défendre une cause qui leur paraît juste, les méprisables auteurs de toutes ces calamités se gorgent et s'enrichissent des dépouilles de leurs victimes. Pendant que Montcalm, Lévis et leurs héroïques phalanges de paysans obscurs faisaient l'impossible pour conserver à la France ses vastes possessions américaines, pendant que les colons, réduits à la plus affreuse misère, trouvaient encore moyen de mettre leur sang et leurs modestes ressources à la disposition de la mère-patrie, Bigot et ses pareils s'enrichissaient ici

* * Depuis de longues années, nos pères luttèrent en désespérés sans se douter le moins du monde qu'ils combattaient pour les beaux yeux de cette Pompadour qui, de concert avec le trop fameux Voltaire, devait, quelques années plus tard, engager l'ignoble Louis XV à céder le pays aux envahisseurs.

La responsabilité encourue par celui qui provoque une guerre est toujours terrible, même lorsqu'il est bien convaincu de la justice de la cause qu'il défend ; mais, que dire de ces monstres qui sacrifient la vie de milliers d'honnêtes travailleurs dans l'unique but de satisfaire leur coupable ambition ?

Le menu fretin, ce qu'on est convenu d'appeler la chair à canon, se compose en général d'hommes parfaitement convaincus de la légitimité des prétentions de leurs chefs. Sans cela, il n'y aurait pas de guerre possible.

Si l'on forçait les entrepreneurs de massacres à régler eux-mêmes leurs différends, à s'empoigner au collet et à se trouver mutuellement le corps à coups de révolver, jusqu'à épuisement de chaleur vitale, les appels aux armes deviendraient bien moins fréquents et, dans tous les cas, on ne verrait plus les peuples s'entre égorger au profit de quelques ambitieux.

* * Les réflexions que j'ai citées plus haut (en particulier celle que j'ai soulignées) rappellent à mon souvenir un ouvrage publié en France, il n'y a pas très longtemps. Je n'ai pas le livre sous la main, je cite de mémoire et je ne garantis pas l'authenticité de tous les détails qui vont suivre.

L'auteur, dont j'oublie le nom, y fait d'intéressantes révélations sur le compte du général de Saint-Arnaud, créé maréchal de France en récompense des services qu'il a rendus à Napoléon III, lors du coup d'Etat. Voici en substance ce que

je me rappelle avoir lu dans cet ouvrage qui, paraît-il a fait sensation à Paris :

Napoléon était à la recherche d'un homme à poigne pour réprimer l'insurrection qu'il rêvait de provoquer. Il lui fallait un ministre de la guerre qui n'hésitât pas à sabrer les partisans de l'ordre établi. Il lui fallait un militaire assez peu scrupuleux pour lui obéir aveuglement. Il y avait bien Pélissier, que ses états de service signalaient à la reconnaissance du public et dont la nomination au poste de ministre de la guerre eut été bien accueillie par la nation ; mais, consentirait-il à se charger de l'odieuse besogne que le futur empereur avait l'intention de lui confier ? C'était là le grand problème à résoudre. Quoi qu'il en soit, Napoléon chargea l'un de ses fidèles d'aller en Algérie et de sonder les opinions de Pélissier.

Saint-Arnaud avait alors le commandement de la division de Constantine. C'était un officier distingué par sa bravoure, mais le temps pressait et l'on ne pouvait songer à prendre un simple colonel pour le créer ministre de la guerre. Il rencontra par hasard l'envoyé de Napoléon, avant que celui-ci se fut mis en rapport avec le général Pélissier. Aussi perspicace qu'il était peu scrupuleux, Saint-Arnaud devina ce qui se tramait. Il en parla à l'émissaire, lui dit que Pélissier ne consentirait jamais à appuyer le coup d'Etat, et finit par offrir ses propres services. On finit par les accepter plutôt que de risquer d'essayer un refus de la part de Pélissier.

Restait encore la nécessité de fournir à Saint-Arnaud l'occasion d'obtenir un avancement rapide qui lui permit d'arriver promptement au poste de ministre de la guerre. Rien de plus simple : Il y avait là des Kabyles qui n'avaient pas l'habitude de boudier le combat. Il s'agissait de provoquer une révolte pour avoir l'occasion de massacrer les révoltés. Ce plan réussit à merveille. Saint-Arnaud livra vingt-six combats en quatre-vingt jours, on tua les rebelles pour leur montrer à vivre et, lorsqu'il n'y eut plus de Kabyles, le vainqueur put annoncer à ses complices que la paix régnait en Kabylie.

Le 26 juillet 1851, Saint-Arnaud était nommé commandant de la 2^e division de l'armée de Paris, le 26 octobre, il était ministre de la guerre et le 2 décembre avait lieu le coup d'Etat qui lui offrit l'occasion d'exercer sur les parisiens les petits talents de société qu'il avait acquis en Algérie.

Ceux qui eurent l'audace de s'opposer à l'usurpation du pouvoir se firent sabrer d'une façon bien propre à les convaincre que Saint-Arnaud avait bien fait son apprentissage et qu'il était passé maître dans l'art de provoquer et de réprimer les soulèvements populaires. Napoléon III était empereur par la grâce de la force brutale et encore une fois l'ordre régnait à Varsovie.

On sait que Saint-Arnaud est mort à Constantinople, pendant la guerre de Crimée. Victor Hugo lui a décoché quelque part une espèce d'oraison funèbre qui n'est pas de paille. Les microbes qui lui ont apporté les germes de sa dernière maladie y sont mis en scène. Ils s'y servent même d'un langage beaucoup trop expressif pour des microbes de bonne compagnie, et s'y livrent à des récriminations qui, de prime abord, semblent trop acerbes lorsque l'on considère qu'elles s'adressent à un mourant.

Que voulez-vous ? Eux aussi avaient leur mission à remplir et n'ont probablement pas voulu montrer plus de pitié pour Saint-Arnaud que celui-ci n'en avait eue pour ses victimes.

* * De la guerre au meurtre, la transition est assez facile. Les massacres en gros ont beaucoup d'analogie avec l'assassinat en détail. Le vol à main armée est toujours le même crime, et la seule différence au point de vue purement humain, c'est que celui qui entreprend la guerre pour son propre compte n'a pas toujours le pouvoir de donner à ses crimes la sanction de la force brutale. Malgré les bruits de guerre qui continuent à circuler, les grandes batailles rangées deviennent moins fréquentes, et c'est toujours autant de gagné. Par contre, on dirait qu'une épidémie de meurtre isolé sévit en ce moment dans notre pays, et aussi un peu aux Etats-Unis, cela va sans dire.

Notre paisible province de Québec a été le théâtre de cinq meurtres depuis environ deux

mois. Le premier a été celui de Warren, tué par Morrison au lac Mégantic. Le coupable est encore au large pour l'excellente raison que ses compatriotes ne veulent pas le laisser prendre. Puis, il y a le meurtre de Napoléon Michel, assassiné à Wolfestowne par sa femme et son beau-frère. L'intéressante veuve est sous les verroux, mais le principal coupable, Rémi Lamontagne, est parti en cubliant de laisser son adresse.

Lily Powell a été assassinée à Danville, et ses meurtriers sont restés inconnus. Plus récemment, un nommé Jacobs, Indien de Caughnawaga, a tué sa femme à coups de hache, et enfin Alexandre Caza a tué l'hôtelier Pilon, à Côteau Landing. Jacobs et Caza ont été écroués.

A tort ou à raison, l'impression générale est que ce dernier a agi dans le cas de légitime défense ou du moins qu'il n'y a pas eu préméditation de sa part.

J'allais oublier le coup de revolver tiré à Bedford par le constable Chagnon, sur un nommé Hackey, qu'il avait arrêté et qui voulait profiter de l'aide que lui donnait quelques-uns de ses amis pour échapper à son gardien. Chagnon prétend qu'il n'avait pas l'intention de faire feu et que le coup est parti malgré lui. Strictement parlant, en pareil cas l'homicide est considéré comme justifiable aux yeux de la loi, mais si, comme on a tout lieu de le craindre, Hackey succombe à sa blessure, ce sera un nouveau nom à ajouter à la liste, déjà trop longue, de ceux qui ont été tués par leurs semblables depuis quelques semaines.

*** A voir quelques uns de nos journaux s'apitoyer sur le sort de certains pays où l'on prétend que l'anarchie règne en permanence, on serait porté à croire qu'ici au moins toutes les classes de la société rivalisent entre elles à qui se montrera la plus disposée à faire respecter les lois. Il suffit cependant de consulter les colonnes que ces mêmes journaux consacrent aux nouvelles, pour constater qu'un meurtrier peut impunément braver la loi dans notre province modèle, pourvu qu'il appartienne à une certaine classe de la société.

Loin de moi l'idée de vouloir tenir toute une race responsable des illégalités commises en son nom, mais je ne puis m'empêcher de remarquer que l'affaire Morrison a plus d'un trait de ressemblance avec l'affaire Bartley.

Il y a sept ou huit ans, un sergent de la police provinciale a été tué par un homme embusqué dans un bois du district de la Beauce. Le policier avait été envoyé pour opérer l'arrestation de Bartley. Les compatriotes de Morrison montrent aujourd'hui le même empressement à défendre le meurtrier de Warren, et certains journaux anglais annoncent, avec une complaisance mal déguisée, toutes les nouvelles propres à convaincre les autorités que la province renferme encore des localités inaccessibles à la civilisation.

Un journal français, désireux de faire un brin de cour à la population anglaise, a même poussé la condescendance jusqu'à dire que nos nationaux ne sauraient se formaliser de ce triste état de choses, vu que nous avons protesté contre l'exécution de Riel. Il n'est pas nécessaire de faire de longues phrases pour établir qu'il n'existe pas la moindre analogie entre l'énergique protestation du peuple contre un acte purement politique et la conduite de ceux qui s'opposent à l'arrestation d'un meurtrier.

Riel n'était pas accusé de meurtre. Il avait été trouvé coupable de haute trahison, après un procès qui a eu beaucoup de retentissement et dont l'impartialité était mise en doute par un grand nombre de nos concitoyens d'origine anglaise.

Il avait été recommandé à la clémence de la Cour, et la population d'origine française, usant de son droit de critiquer les actes politiques de l'exécutif, ne demandait qu'à avoir recours aux moyens constitutionnels pour tenir les gouvernants responsables de leur refus de commuer la sentence du condamné.

Entre cette manifestation paisible d'un peuple, soumis aux lois mais jaloux de conserver le droit indéniable qu'il a de se gouverner par lui-même, et les menaces de résistance armée contre les officiers chargés d'arrêter un vulgaire assassin, il y a une différence que tout homme impartial saisit de prime abord.

Une chose bien certaine c'est que si Morrison eut été Canadien-Français personne ne se serait opposé à son arrestation.

Lorsqu'il s'est agi de réprimer la dernière insurrection du Nord-Ouest, aucun meurtre n'avait été commis, et tout ce qu'il y avait de troupes disponibles en Canada était déjà sur pied. Au lieu de se réunir pour aviser aux moyens constitutionnels d'obtenir le redressement de griefs reconnus plus tard commodes sérieux par les autorités, si les Métis eussent pris les armes pour s'opposer à l'arrestation d'un meurtrier, il est assez probable qu'on aurait, au besoin, fait venir des troupes d'Angleterre pour s'emparer du coupable.

*** Il est à croire cependant que l'affaire Morrison n'inspirera pas à nos bons voisins d'Ontario le désir de partir en guerre pour renouveler, dans les environs du lac Mégantic, les exploits qui les ont couverts de gloire lors du fameux siège de Batoche. Pour le moment, ce qui leur tient le plus au cœur, c'est de faire dévaler la loi relative aux biens des Jésuites.

Un de mes confrères, beaucoup plus zélé qu'éclairé, parle même d'un appel aux armes pour écraser ce qu'il appelle poliment le monstre du Jéuitisme. Les catholiques fidèles à leur religion (*loyal to their church*) sont même conviés à cette levée de boucliers. Je ne crois pas qu'ils acceptent cette gracieuse invitation.

Et vous ?

Remi Tremblay

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Il me fait plaisir de voir qu'une main amie remet en pleine lumière et sous son vrai jour l'intéressante figure de l'abbé Thomas Moreau.

Le nombre d'hommes éminents qui illustrent notre nationalité n'est pas si grand, qu'il faille mettre sous le boisseau la vie de ceux là qui passent laissant après eux un sillon de vive lumière ; et c'est une œuvre méritoire autant que patriotique de révéler au public les noms vénéralés de ces hommes modestes qui n'ont que plus de mérites pour s'être tenus humblement à l'écart.

Oui, ils ont du mérite, car il est tant de sots arrogants qui veulent se poser en maître et n'ont que le vernis d'une science superficielle qui les fait comparer à l'âne couvert de la peau du lion.

Il ne serait pas hors de propos de donner ici le lieu de naissance et les auteurs mêmes de l'abbé Thomas Moreau, et cela dans le but de rendre sa notice biographique plus complète et de donner à qui de droit le mérite et l'honneur d'avoir mis au monde et vu grandir cet homme intelligent, véritable encyclopédie ambulante, faisant l'admiration de tous ceux qui le connaissent.

Thomas Moreau naquit en la paroisse de l'Isle Verte, comté de Témiscouata, de Thomas Moreau, cultivateur, et de dame Eléonore Plourde.

Son père était le frère du célèbre abbé Joseph Moreau, auteur de l'*Histoire des Abénakis*, également de l'Isle Verte, comme son neveu.

M. Thomas Moreau avait pour grand-mère une dame Sirois, la sœur du curé Sirois, décédé au Cap Saint-Ignace, je crois, il y a plusieurs années.

Il était aussi allié à la famille du Dr Hospice De-jardins, de l'Isle Verte, et aujourd'hui de Ste-Anne de la Pocatière.

Cette notice biographique devra—si l'auteur me le permet—faire partie de l'*Histoire de l'Isle Verte* actuellement en voie de publication.

Je félicite l'auteur de ce travail bien fait et le prie d'accepter les félicitations des paroissiens de l'Isle Verte, qui sont fiers de leur compatriote et concitoyen.

Ch. A. Gauthier

Isle Verte, août 1888.

LEÇON D'HISTOIRE

Deux hommes se rencontrent en face d'un mur que des ouvriers sont occupés à démolir.

—Jacques, dit l'un d'eux, ceci est une maison du temps des Français.

—Quels Français ?

—Les Français, quoi !

—Je vois : il y avait des Français dans cette maison.

—Des Français ! mais il y en avait partout !

—Tien ! tien ! Qu'est-ce qu'ils faisaient donc ?

—Ils faisaient comme nous.

—Qui, nous ?

—Les Canadiens.

—Comme font les Anglais aussi ?

—Non, car les Anglais sont des Anglais.

—Mais je te demande, Philippe, pourquoi il y avait tant de Français par ici en ce temps là ?

—Mais nom d'une pipe, c'était nous-mêmes qui étions les Français !

—Ça, c'est impossible.

—Les Français étaient les maîtres du Canada.

—Les Anglais les laissaient donc faire ?

—Mais, oui ! Les Anglais ne sont pas des Canadiens.

—Je le sais bien, mais tu m'embrouilles.

—Il n'y avait pas d'Anglais en Canada.

—Où étaient-ils ?

—En Angleterre.

—Ah ! fort bien, je vois ; ils ne s'étaient pas encore avisés de traverser la mer en bandes.

—Justement.

—Alors, quand ils sont venus...

—Quand ils sont venus, les Français sont partis en partie, et en partie ils ne sont pas partis.

—Ça, je n'y comprends rien, Philippe.

—C'est pourtant bien clair.

—Ce qui me surprend, ce sont les Canadiens.

—Eh voilà ! Les Français c'étaient nous. C'est pour cela que nous sommes des Canadiens.

—Ouais ! Pour le coup, c'est cela ! Tout juste, je gage que c'est cela !

—Sans doute. Tout cela dépend de la manière de s'expliquer.

—Oui da, oui-da ! Qui se serait figuré la chose ? Je n'y aurais jamais pensé.

—Moi j'y pense assez souvent.

—Tas qu'à voir comme c'est singulier !

Benjamin Sulte

ÉTYMOLOGIE

CORSE

On croit généralement que le premier nom de la Corse fut *Cyros*. Mais Pausanias, dans sa *Géographie Phocéenne*, dit positivement le contraire.

« Cette île, dit-il, située non loin de la Sardaigne, fut appelée d'abord Corsica par les Lybyens indigènes, et plus tard Cyros, après l'arrivée des Grecs. »

On donne plusieurs étymologies du mot Corse. On sait que la Corse n'est séparée de la Sardaigne que par le détroit *Bouche de Bonifacio*. Corso et Sardus, tous deux fils d'Hercule, étant les premiers qui aient fondé des colonies en Corse et en Sardaigne, auraient pu laisser leurs noms (Corso, Corse et Sardus, Sardaigne) à ces deux îles.

Giovanni della Grossa, un des plus anciens écrivains de la Corse, prétend, lui, que le nom de la Corse vient d'un certain Corso, Troyen de naissance, qui aurait enlevé Sica, petite-fille de Didon.

Enfin, une troisième opinion fait venir Corse du mot phénicien Kir, qui signifie pointe de terre, promontoire.

HECTOR SERVADEO.

Ayez honte de mourir avant d'avoir gagné quelque victoire pour l'humanité.—H. MANN.



AGAR ET ISMAEL DANS LE DESERT. — TABLEAU DE M. LISKA



BÉBÉ DORT

Il est midi. La chambre est sombre ;
A la fenêtre on a cloué,
Pour donner du frais et de l'ombre,
Un grand châle à carreaux, troué.

Dans un coin, la paupière close,
Sur son oreiller de duvet,
Le Bébé doucement repose,
Et le chien dort à son chevet.

A l'entour tout se fait tranquille ;
On n'entend que le vieux coucou,
Balançant sa tige mobile,
Accroché là-bas à son clou.

A travers les trous du vieux châle,
Que son poids fait partout plisser,
Un rayon de lumière pâle
De temps en temps vient se glisser.

Dans l'autre chambre, le potage
Se met sur la table, fumant ;
Le père rentre de l'ouvrage,
Joyeux.—Mystérieusement.

La mère, le doigt sur la bouche,
Par la porte ouverte à demi,
Lui montre, dans le coin, la couche
Où Bébé repose endormi.

Un bras replié sur la tête
Colle au front les cheveux mouillés ;
De la couverture indiscrette,
On voit sortir deux petits pieds.

—Eux se regardant en silence
Tout émus, la main dans la main.
Pendant qu'à part soi chacun pense :
Il aura ses six mois demain !

NAPOLÉON LEGENDEE.

L'ABBÉ THOMAS MOREAU

(Suite et fin)

QUANT à son érudition, il avait évidemment les qualités et les éléments qui concourent à faire l'homme savant.

Une petite anecdote à l'occasion :

L'ancien évêque des Trois-Rivières, Mgr Cook, était un esprit cultivé dans les lettres. Il avait eu l'honneur, autrefois, de faire la classe de rhétorique au séminaire de Québec. Depuis, il avait cultivé les Muses à ses heures ; aussi il écrivait d'une manière peu ordinaire : son style était précis, coulant, limpide. Il excellait dans le genre épistolaire.

Messieurs les curés, qui ont tenté leurs mains de ses lettres, peuvent parler à l'appui de mon dire.

Il entendait fort bien aussi la critique littéraire. Il avait exercé son jugement sur le mérite des écrivains anciens et modernes, et en parlait avec une connaissance qui s'imposait.

Étant un jour (j'étais jeune prêtre alors ou ecclésiastique) à causer avec lui sur la littérature et les sciences, sur la difficulté de devenir savant, il me fit cette interrogation :

—Savez-vous ce qu'il faut pour faire un savant ?

La question me surprit tout d'abord, et je balbutiai une réponse telle qu'elle. Je lui dis, je crois, qu'il fallait une bonne intelligence et un long travail.

—Pas trop mal, dit-il ; mais ce n'est pas parfait. Pour devenir un savant dans la force du terme, il faut trois grandes choses : l'intelligence, le travail et la mémoire.

La mémoire ! me dis-je à moi-même intérieurement, je n'y pensais guère.

—Oui, il faut ces trois choses, continua mon vénérable interlocuteur ; et l'une d'elles manquant, l'homme qui étudie ne peut devenir un savant. Maintenant, dites-moi laquelle de ces trois choses est la plus importante ?

Hein ! nouvel embarras. Je me risquai encore cependant, et je répondis que c'était l'intelligence.

—Vous vous trompez, me dit le prélat. C'est la mémoire

La mémoire ! me dis-je encore une fois.

—Soyez intelligent et étudiez tant que vous voudrez, si vous n'avez pas de mémoire, vous travaillez en vain : vous mettez de l'eau dans un panier percé. Vous oubliez à mesure ce que vous étudiez, et peu à peu vos connaissances se nauagent et finissent par s'évanouir.

La réflexion venant, je finis par me rendre aux réflexions de Sa Grandeur, et je vis se réaliser de temps à autre cette observation qui me parut d'abord si originale.

Revenant à notre illustre ami, nous pouvons dire à l'aise qu'il avait au suprême degré les trois choses en question.

Quelle intelligence que la sienne ! quelle en était la vivacité et l'étendue ! quelle en était la pénétration !

Et puis quel travail pour développer cet esprit si fort ! Les jours et les nuits y étaient consacrés. Les volumes étaient dévorés en quelques jours. Les livres scientifiques succédaient aux ouvrages de musique ou de poésie. Le tout était entremêlé de travaux en peinture, d'exercices en musique, de courses aux insectes et aux plantes. On m'a assuré qu'il avait lu la grande histoire de Darras en six mois. C'est quelque chose d'incroyable, surtout si on considère qu'il faisait avec cela le travail de sa classe.

A ces deux éléments de l'érudition, il joignait la fameuse faculté de la mémoire. C'était peut-être la plus prodigieuse des trois choses exigées. J'en appelle ici à tous ceux qui ont connu l'abbé Moreau. Sa mémoire était vraiment phénoménale, il retenait tout ce qu'il lisait ou entendait dire. A tout bout de champ, dans la conversation, il citait toutes sortes d'auteurs. Il paraissait savoir en grande partie par cœur, outre les classiques littéraires et scientifiques, l'Écriture-Sainte, les Saints-Pères, l'histoire de l'Église et l'histoire du monde en général. Aussi, quand il venait à faire une dissertation sur un sujet quelconque, son discours ne languissait pas. Les idées et les faits marchaient prestement, l'expression technique ne faisait pas défaut, et l'intérêt allait toujours croissant.

L'abbé Moreau était donc, dans toute l'étendue du mot, un érudit, un savant.

Quant à la mesure de son savoir en philosophie intellectuelle, je ne saurais le dire, me reconnaissant tout à fait incompetent en pareille matière. D'autres sans doute le feront un jour pour moi.

En théologie je crois pouvoir affirmer qu'il était fort. Outre la *Somme* qu'il scrutait sans cesse, il étudiait d'ordinaire, Suarez, Pétau, et quelques autres auteurs de cette valeur là. Dans les conférences ecclésiastiques, comme dans d'autres discussions moins solennelles, il se faisait toujours remarquer par une élévation de pensée, une ampleur de vues, une clarté et une profondeur d'argumentation, qui faisaient bien voir qu'il avait étudié aux sources de la science divine.

Nous avons déjà vu qu'en lettres notre abbé avait fait sa marque, du moins comme érudit.

Mais était-il écrivain ? Sa plume était-elle vraiment ce qu'on appelle une *plume* ? Oui et non, du moins à mon humble opinion. Il avait le talent naturel d'écrire, et ce talent il l'avait cultivé dans une certaine mesure, je dirais même dans une bonne mesure. Ses écrits, ses discours, entr'autres sa réponse à l'adresse des anciens élèves du séminaire de Nicolet en 1866 ; et son discours sur saint Thomas d'Aquin, dénotent un talent considérable pour la composition littéraire. Son discours surtout sur saint Thomas donne la mesure de son savoir faire en ce genre. Le fond et la forme ont une grande distinction. Seulement on sent que l'abbé manquait de pratique. On y entrevoit un travail et un effort qu'un auteur exercé ne laisse pas voir d'ordinaire.

En effet, il est regrettable que cette plume n'ait pas écrit davantage. Elle aurait laissé un bon nombre d'ouvrages qui auraient été à l'honneur du pays, et à l'avantage de la jeunesse canadienne. Nourri des productions des grands maîtres du XVII^e siècle, et des meilleurs écrivains de nos jours, il avait ce qu'il fallait pour atteindre aux limites dans l'art d'écrire.

Il a peu figuré, il est vrai, dans la chair sacrée. Cela est dû, je crois, à une timidité naturelle et à un sentiment de modestie que lui faisaient fuir les grandes assemblées. Il n'avait peut-être pas

non plus toutes les qualités qu'il faut à l'éloquence solennelle. Mais, avec un peu de courage, il aurait excellé dans le genre de la conversation oratoire telle qu'était l'éloquence de M. Thiers en chambre. Ses brillantes dissertations dans les conférences et les cercles d'amis sont un témoignage à l'appui de mon avancé.

Il y a deux auteurs modernes qu'il affectionnait particulièrement et avec lesquels il avait plus d'un point d'affinité : c'était Lacordaire et Louis Veillot. Il avait dans son style de l'éclat comme Lacordaire et de la souplesse comme Veillot, de la sensibilité, de l'élévation et de l'ampleur comme les deux maîtres.

Mais les auteurs français qu'il prisait avant tout étaient les écrivains du siècle de Louis XIV ; c'était là pour lui les maîtres de la langue française. Bossuet, Fénelon, Pascal, Massillon, Bourdaloue, La Bruyère, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, étaient des écrivains immortels et chez qui la nation française ira toujours chercher ses modèles en l'art de bien écrire. Bossuet surtout était son maître homme. Il en citait souvent des passages, et après la citation il disait avec admiration : " C'est splendide ! " Pour lui, Bossuet, sous tous rapports, était de la valeur de saint Augustin et de saint Thomas.

Je l'ai entendu aussi quelquefois exprimer son opinion sur le mérite de nos orateurs et de nos écrivains canadiens. Outre un certain nombre à qui il reconnaissait de la valeur littéraire, il signalait surtout en poésie : Crémazie, Fréchette et Lemay ; en éloquence, en prose : Garneau, Chauveau, Gérin Lajoie, Chapleau, Casgrain et Routhier ; dans le journalisme : Cauchon, Provencher, Dansereau, DeCelles et Fabre. Il trouvait qu'ils avaient tous de *l'étoffe* et qu'ils étaient presque de taille à lutter avec les meilleurs auteurs de France.

C'est le temps maintenant de dire que l'abbé Moreau brillait autant par les qualités du cœur que par celles de l'esprit.

Il avait d'abord l'esprit de son état. Il s'acquittait également de ses devoirs religieux, faisant sa méditation, célébrant sa messe et récitant son bréviaire aux heures voulues.

Il aimait à parler d'ascétisme. Saint François d'Assises, sainte Thérèse, Catherine Emmerick, Gorrós et Marie d'Agréda lui étaient aussi familiers que saint Thomas.

A la piété notre ami joignait un grand fond de charité, de tendresse pour les pauvres. Il donnait en aumônes à peu près tout ce qu'il recevait d'honoraires. Aussi est-il mort pauvre.

Il avait, comme complément de ces hautes qualités du cœur, beaucoup de gaieté dans le caractère. Aux heures de récréation pleuvaient les bons mots et les saillies brillantes.

Il se complaisait dans la société des ecclésiastiques et des jeunes prêtres. Il profitait de ces conversations pour glisser un bon conseil, pour donner avec délicatesse une direction dans l'exercice du ministère, pour inspirer et raviver le goût des fortes études.

En résumé, il était un excellent prêtre, un prêtre modèle pour la régularité, l'étude et la piété.

Il vit en conséquence, quoique relativement jeune, arriver la mort avec calme et confiance. Ayant appris que j'étais de retour d'un voyage en bas de Québec, où j'avais été en vain l'objet des soins les plus attentifs de la part d'un ami dévoué, *fidèle*, il vint me faire visite. Je le trouvai bien changé. Je lui en fis délicatement la remarque et lui demandai la cause de son mal.

—Je meurs, répondit-il, victime de l'étude.

Et en même temps une larme brilla dans sa paupière.

—Est-ce qu'il vous coûte de mourir ?

—Non, si le bon Dieu le veut. Mais je le prie de me *purifier* avant de me citer à son tribunal.

On voit bien ici sa foi vive et sa profonde humilité. Quinze jours après cette entrevue, il remettait son âme à Dieu.

Mais je termine. Je ne le ferai pas sans exprimer le regret de ne pas voir exister encore un travail plus complet sur le mérite de l'illustre prêtre qui fait l'objet de cet écrit. J'espère qu'une autre main amie recueillera bientôt les écrits épars de l'abbé Moreau et en fera avec sa biographie, un livre des plus intéressants. Je con-

nais, dans un certain séminaire, deux plumes, jeunes il est vrai,

..... Mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

deux plumes, dis-je, taillées exprès pour l'exécution de ce monument : le talent, l'amitié et la reconnaissance, trois forts mobiles pour bien faire cette chose.

Maintenant, cher ami à qui je viens de rendre un agréable et dernier hommage, jouissez là-haut de la gloire et du bonheur dus à vos mérites. Jouissez de cette lumière divine que les yeux de votre âme ont tant cherchée ici-bas. Jouissez de cet amour qui déjà vous enivrait sur cette terre et qui vous captive maintenant dans l'extase éternelle.

Priez pour ceux qui sont encore dans l'arène. Nous, de notre côté, nous aimerons à penser à vous, nous aimerons à nous rappeler les beaux exemples que vous avez donnés, par votre vie, à la jeunesse studieuse et à la tribu sacerdotale.

UN AMI.

- P. S. — L'abbé Moreau naquit à l'Isle Verte, le 26 septembre 1839. "A neuf ans, dit le journal *Le Monde*, il allait demeurer auprès de son oncle, feu l'abbé J. Moreau, curé de Saint-Thomas de Pierreville et missionnaire des Abénakis de Saint-François du Lac. C'est pendant son séjour chez son oncle qu'il se familiarisa avec la langue abénakise."

Si vous avez entre les mains, ou si vous avez rencontré quelque part l'ouvrage de l'abbé Lebreton, sur la *Somme*, vous avez dû remarquer avec intérêt dans le troisième volume un beau portrait de saint Thomas, pris sur un antique tableau conservé à Naples, dans la chambre même où il a composé son immortel ouvrage. Si vous connaissez en même temps notre célèbre abbé, vous avez dû être frappé de la ressemblance sensible qui existe entre lui et l'angélique docteur : même figure, même regard doux et pénétrant, même attitude calme.

Il me reste un vœu à exprimer. Les anciens élèves du séminaire de Nicolet, qui sont si nombreux aujourd'hui, devraient former entre eux une souscription pour ériger un monument commun à la gloire des deux prêtres homonymes qui se sont signalés au séminaire, chacun dans leur genre : l'ancien directeur Thomas Caron, et le récent professeur Thomas Moreau. On pourrait baptiser ce monument là du nom de "Monument des deux Thomas."

U. A.

CE QUE M'ONT DIT "SES YEUX"

DÉDIÉ À M^{lle} E. C., SAINT-JEAN, P. Q.

Maintes fois, n'est-ce pas, vous vous êtes demandé, amoureuses lectrices du *MONDE ILLUSTRÉ*, ce que serait la vie sans cet organe si précieux qu'on nomme l'œil ? Maintes fois surtout, en admirant les jolies gravures de ce journal enchanté, votre cœur vers Dieu s'est senti élevé pour rendre au Tout-Puissant Créateur des mondes les éloges de reconnaissance dont vous vous trouviez redevables en possédant de par sa prodigalité paternelle cet admirable sens : La vue ! Comme vous, bien souvent, j'ai senti en moi être les douceurs infinies qui s'émanent parfois de ce beau miroir pur, où se reflète l'âme, dit-on. Certes, ma plume ne saurait jamais rendre en mots bien dignes ce que j'ai vu l'autre jour, sous notre ciel canadien.

Ouvrez si vous le voulez, mes gentilles amies, les écrans merveilleux des reines et des duchesses ; faites à votre aise étinceler les diamants merveilleux d'une blonde diva ; choisissez à votre gré la nappe d'eau la plus limpide de nos beaux lacs tranquilles, non, jamais, rien n'égale l'éclat enchanteur qui brille dans ses yeux, où se dévoile une intelligence supérieure ; jamais une plus douce sérénité n'est venue reposer des yeux amis que celle qu'on admire dans ses yeux si profonds, qu'ils entraînent malgré soi.

On m'avait quelque fois vanté ces deux grands yeux ; on avait même dit, le cœur se réfugie comme dans un Eden charmant, et j'avais laissé

croire qu'on ne m'y prendrait pas, mais mes charmantes amies, comment s'empêcher d'exprimer sa pensée quand l'enthousiasme voudrait ne plus donner de repos.

Je les ai vus, tes yeux, tu es parti, c'est vrai, mais le rayon que projette au loin ton doux regard si langoureux qu'il enivre, ce rayon, dis-je, ami, c'est la douce lumière qui accompagne toujours ton chaste souvenir.

Et vous, coquettes lectrices du *MONDE ILLUSTRÉ*, qui daignerez peut-être jeter nonchalamment votre regard penseur sur ce bout de prose errante, ne croyez pas qu'il faille aller en Italie pour s'enivrer, le dirai je, d'un nectar à nul autre pareil !

Ah ! jouissez jeune fille, jouissez bien longtemps des trésors de tendresses qui s'échappent avec amour de son doux regard qui ombrage un cil d'ébène, c'est là qu'est pour vous l'avenir. Alors vous sentirez peut-être ce que m'ont dit ses yeux.

LAURENCE.

Des Genêts, août 1888.

PETITES INDUSTRIES DU MÉNAGE

Poser un anneau au plafond.—Si l'on veut accrocher au plafond une lanterne, une suspension, un baldaquin, le plus souvent on se borne à enfoncer dans le plâtre, à grand renfort de coups de marteau, un gros clou à crochet ou une patte à glace.

Cet usage est déplorable ; on produit des éclats, des lézardes et, la plupart du temps, le plafond est mis en piteux état.

Voici un moyen d'une extrême propreté et d'une solidité à toute épreuve :

A l'aide d'un vilebrequin et d'une mèche de tonnelier, percez le plafond à l'endroit choisi, jusqu'à rencontrer le vide, et vous obtenez un trou très net et sans bavures.

Ceci fait, procurez-vous une petite tringle à rideau de vitres B (figure 1), ou tout autre morceau de fer analogue, que vous couperez de façon à lui laisser huit pouces de longueur à peu près. Attachez au milieu de cette petite tringle, en la serrant bien, un bout de fil de fer C, simple s'il est fort, double s'il est mince (ce dernier est préférable), et qui sera long d'environ 18 pouces.

L'appareil ainsi établi aura la forme d'un T, dont la tringle sera la barre horizontale, et le fil de fer la barre verticale. Introduisez alors la tringle B dans le trou A, faites suivre le fil de fer en le dressant contre la tringle, comme l'indique la figure 2, et cela jusqu'à ce que la tringle soit complètement disparue dans la partie vide qui sépare le plafond du plancher de l'étage au-dessus.

Êtes-vous certain que la tringle est passée, tirez alors brusquement sur le fil de fer. Livrée à elle-même, la tringle B reprendra la position horizontale X (fig. 3), et s'installera en travers du trou sur la partie supérieure du plafond, y prenant un point d'appui extrêmement puissant. Au fil de fer qui dépasse, liez solidement un anneau D, et coupez avec les tenailles le fil de fer en excès. Cette anneau porterait un homme, ne dépende nullement le plafond, et l'on peut, en toute confiance, y attacher une suspension. Un baldaquin se relie directement au fil de fer sans qu'il soit besoin d'un anneau.

Si l'on n'avait à suspendre qu'un objet très léger, une lanterne japonaise, par exemple, on obtiendrait le même résultat avec un grand clou et une ficelle. Le clou est poussé dans le trou A, il s'y place en travers et à la ficelle qui pend on attache la lanterne.

R. MANUEL.

NOS GRAVURES

AU JARDIN

Les visiteurs du Salon de cette année ont en une petite déception en trouvant, sous le nom populaire de M. Lobrichon, deux portraits de grandes personnes, au lieu de ces exquis scènes d'enfants que le peintre excelle si bien à rendre.

Son tableau *Au Jardin* est un des plus délicieux qu'on puisse voir.

Un bébé, avec une petite mine sérieuse et réfléchie, assis dans un coin de jardin, et voilà tout simplement la matière d'une toile que tout le monde a admiré et envié. Comme chacun ne peut pas l'avoir, M. Baude s'est chargé d'en faire une excellente gravure qui ne fera pas sans charmer nos lecteurs.

AGAR ET ISMAEL

La touchante histoire de la pauvre Agar dans le désert avec Ismaël, a inspiré déjà bien souvent les poètes et les peintres. M. Liska a su pénétrer l'une des scènes de leur pénible voyage avec infirmité de talent, et le graveur a respecté dans son œuvre toutes les belles qualités du tableau.

SCIENCE AMUSANTE



ÉQUILIBRE DE LA TASSE À CAFÉ

Choisissez, de préférence, une tasse à café dont le fond soit légèrement bombé à l'intérieur et concave en dessous ; notre dessin indique suffisamment la manière dont le centre de gravité a été abaissé au moyen d'une fourchette piquée dans le bouchon que vous aurez fixé dans l'anse. Il vous sera dès lors facile de faire tenir l'ensemble du système en équilibre sur la pointe d'un couteau, même si la tasse est à moitié pleine de café noir.

Cette expérience, communiquée par M. Biélewiecki, à Paris, pourrait être surnommée « la terreur des ménagères » ; elle n'a cependant rien de bien effrayant pour nos lecteurs, qui sont initiés aujourd'hui aux diverses expériences d'équilibre que nous avons fait passer sous leurs yeux, et qu'ils ont pu aisément répéter eux-mêmes.

On peut, avec une tasse forme évasée, remplacer la fourchette par deux couteaux qui s'entrecroisent sous le bouchon, mais on voit que le principe est toujours le même : abaisser le plus possible le centre de gravité, et le faire passer dans la verticale du point d'appui.

Le prêtre.—Quelle gloire pour lui, quel honneur et quelle distinction suprême, d'avoir été choisi pour donner à tous l'exemple des vertus chrétiennes, pour enseigner la parole de Dieu, former le cœur de l'enfance, consoler la vieillesse, faire régner la pureté, le calme et le bonheur dans les familles et dans les cités, accompagner l'homme du berceau à la tombe, enfin... d'appartenir à cette milice sacrée dont le chef est le roi des cieux.—Vicomte de VILLENEUVE.

USAGES ET COUTUMES

LES PRÉSENTS.—(Suite)

Pour bien faire un présent, il faut encore étudier les goûts de celui à qui on le destine. Il y a des gens, au contraire, qui ne consultent que leurs préférences. Ainsi, un de mes oncles, qui adorait les mandarines et détestait les pralines, en voya un jour une caisse de ces petites oranges à une amie qui ne pouvait les souffrir, tandis qu'elle raffolait des bonbons inventés par le sommelier du maréchal du Plessis Praslin. Cette amie sut gré à mon grand oncle de l'intention qu'il avait eue de lui être agréable, mais son présent ne lui apportait pas d'autre plaisir. C'était un peu maigre. Mon grand oncle ! Dieu ait son âme ! avait agi en égoïste, qu'il me pardonne de le dire ; en cette circonstance, il n'avait écouté que son moi, lequel devait faire silence, car il ne s'agissait pas de lui. Notez que mon oncle avait vu son amie grignoter des pralines et refuser des mandarines. L'amie, heureusement, négligea de faire cette réflexion sur le moment ; elle ne s'en avisa qu'après vingt ans de mariage avec le donateur maladroit.

Quand le présent est un objet acheté dans un magasin, il faut avoir grand soin d'enlever le prix qui peut y être attaché ou collé, sous peine de délicatesse ou d'énorme maladresse. Il est bon aussi de donner à tout cadeau un emballage relativement élégant. Si on l'enveloppe d'un simple papier, ce papier sera immonde, les ficelles sans nœuds de rat-tache, etc.

Si le donateur apporte lui-même le présent, on déballe, s'il y a lieu, ce présent avec empressement, et on témoigne sa gratitude, sa satisfaction, son plaisir ou sa joie, selon le cas. Et si l'objet offert déplaît, va-t-on le dire ? Il faut quand même se montrer heureux ; heureux de l'attention et de l'intention, heureux du désir que le donateur a eu de vous être agréable ou utile. N'est-ce pas, du reste, ce qu'il y a de meilleur dans un présent ? On ne doit donc pas être avare de remerciements, et on met une certaine effusion dans l'expression de sa reconnaissance.

On va chercher soi-même son cadeau chez ses père et mère, ses grands-parents, etc., et si l'on demeure avec eux on leur souhaite la bonne année dès les premières heures du jour, et si on n'habite pas leur maison, on leur doit une visite matinale le 1er janvier.

Si une personne de laquelle vous n'avez rien pas à attendre d'éternelles s'avisait de vous en donner, et si vous ne voulez pas être en reste avec elle, il ne faudrait pas, cependant, lui renvoyer un cadeau immédiatement. Ce serait de mauvais goût ; cela signifierait : Je ne veux rien de votre devoir. Saisissez la plus prochaine occasion pour vous libérer : Pâques, son jour de fête ou son jour de naissance, etc., etc., ou encore un gâteau d'Épiphanie dans un plat plus ou moins beau.

Avez-vous reçu un de ces services qui se payent avec de l'argent et pour lequel on n'en a pas voulu accepter ? Quittez-vous au jour de l'An. Un présent utile si le service a été rendu par une personne dans une position inférieure. Avez-vous affaire à un médecin ? Des fleurs à sa femme, des bonbons à ses enfants, etc., etc. En cette circonstance, faites grand autant que possible.

ANN SEPH.

CONNAISSANCES UTILES

Remède contre les coupures, les déchirures et excoriations de la chair.—Versez quelques gouttes d'huile sur des charbons ardents de manière à produire beaucoup de fumée. Laissez le plus longtemps possible la partie malade dans cette fumée ; le soulagement est immédiat et la guérison est très rapide.

Remède contre le hoquet.—Voici un moyen bien ancien et bien facile, qui cependant ne paraît plus guère mis en

pratique, pour arrêter le hoquet. Hipocrate dit, en effet, qu'il suffit de provoquer l'éternuement en chatouillant la musqueuse nasale ; la contraction spasmodique du diaphragme cesse aussitôt. Il n'est même pas indispensable d'obtenir l'éternuement ; le simple chatouillement de la membrane intérieure du nez est généralement suffisant.

Pour arrêter la diarrhée des enfants à la mamelle.—Si la diarrhée n'est pas la conséquence de la dentition, faites leur prendre de la crème de riz sucrée, appliquez leur sur le ventre des cataplasmes de farine de lin, donnez leur deux petits lavements par jour, de riz, amidon et pavot préparés comme suit : Une cuillerée à bouche de riz, demi tête de pavot de grosseur moyenne ; faire bouillir vingt minutes ; ceci pour quatre lavements. Ajoutez à chaque lavement deux ou trois globules d'amidon.

Procédé pour nettoyer le dos des robes et les corsages.—Ma vieille tante voit à travers ses lunettes, et elle a remarqué que les jeunes filles qui portent des catagants ou des cheveux longs dans le dos ont toujours leurs corsages sales. Voici le moyen qu'elle nous donne pour y remédier : Mettez deux cuillerées à bouche d'ammoniaque dans une pinte d'eau. Étendez la pièce sèche sur un linge blanc, et frottez-la fortement avec un tampon de laine imbibé de la préparation indiquée. Lorsque le linge de dessus est sale, changez-le et frottez avec l'ammoniaque et l'eau jusqu'à ce qu'il ne se sale plus. Faites encore une seconde eau ammoniacquée et recommencez le lavage avec un tampon neuf en étendant un peu plus. Attachez ensuite bien étendu sur une planche et faites sécher à l'air sans repasser. Ce mode de nettoyage réussit sur toutes les étoffes et sur toutes les couleurs.

CHOSSES ET AUTRES

—Il y a 44,000 sourds muets dans les Etats Unis.

—“ Dis donc, Jules, quand tu rentres comme ça tard, que dis-tu à ta femme ? ” “ Moi ! je lui dis bonsoir, le reste c'est elle qui le dit ! ”

—Un mot de Scholl, entendant chanter une dame, dont l'haleine était forte : “ J'aime assez, dit-il à son voisin, la voix et les paroles ; mais l'air n'en est pas bon. ”

—Un vautour, ayant neuf pieds d'un bout d'une aile à l'autre, a été tué en Californie pendant qu'il emportait dans les airs un gros mouton qu'il tenait dans ses griffes.

—Un certain habitant du Massachusetts demandait, il y a quelque temps, une femme en mariage par la voie des journaux. En moins de vingt-quatre heures il reçut 2,749 réponses, et il a quitté le pays tout effrayé.

—Où néant des diplômes officiels ? L'homme qui a exécuté les plus gigantesques travaux du monde, M. de Les-eps, n'est pas même ingénieur ? Celui qui passe pour avoir fait la plus grande découverte médicale M. Pasteur, n'est pas docteur en médecine ?

—La compagnie des chars élevés de New-York emploie vingt mille livres de papier par mois, pour l'impression des petits billets de passage dont le prix est de 5c. Il faut trente mille passagers par mois pour payer le coût de ces billets seulement. Cela peut donner une idée du nombre énorme de voyageurs.

L'ÉTIQUETTE AU VATICAN.—On parle beaucoup, à Rome, d'un petit incident qui s'est produit au cours de la visite que le roi de Suède a fait au pape. Le roi, au lieu de baiser la main du Saint Père, l'a embrassé sur les deux joues. Pareille infraction à l'étiquette du Vatican fut commise jadis par le général Grant qui, en entrant, serra la main à Pie IX en disant : “ Very glad to see you, sir. ”

LE CERVEAU DES ALIÉNÉS.—D'après M. Barthez, toutes les maladies mentales

entraînent une diminution du poids du cerveau. Cette diminution est à son minimum pour les deux sexes de 20 à 30 ans, à son maximum après 70 ans chez l'homme et 60 ans chez la femme. En général, la perte de poids est d'autant plus faible que la durée moyenne de la maladie a été plus courte ; enfin, elle est d'autant plus grande que la maladie a porté une atteinte plus profonde aux facultés intellectuelles du sujet.

—Un riche cultivateur, possesseur de trois cents arpents de terre, avait deux filles à marier. Il donna à l'aînée pour dot, lors de son mariage, cent arpents de terre. Ne possédant plus que deux cent arpents de terre, il s'applique à les cultiver mieux et il retire de l'étendue de la ferme qui lui reste autant qu'avant. Tellement que, lorsqu'il maria sa fille cadette, on n'eut aucune difficulté à le persuader à donner en dot à cette dernière cent arpents des deux cents arpents qui lui restaient. Notre cultivateur, ne possédant plus que le tiers de sa ferme, se livre avec une nouvelle ardeur à l'étude de l'agriculture ; il abandonne complètement la routine, achète des instruments aratoires perfectionnés et cultive parfaitement les cents arpents de terre qui lui restent. Ses efforts sont couronnés de succès, et il récolte plus du tiers de sa ferme qu'il n'avait jamais récolté de sa ferme entière. Il en est arrivé à la conclusion que ce n'est pas l'étendue de terre que possède un cultivateur qui l'enrichit, mais bien la manière de cultiver ce terrain ; qu'un arpent de terre, en bonne culture, rapportera plus que dix en mauvais état de culture. C'est aussi notre opinion.

Pensionnat des Sœurs de Sainte-Anne (STE-CUNEGONDE)

L'ouverture des classes de ce magnifique Convent est fixée pour JEUDI, le 13 SEPTEMBRE, dans la nouvelle bâtisse, rue St-Antoine, partie Ouest, Montréal.

Dans quelque jours, le MONDE ILLUSTRÉ donnera une vue générale de l'édifice.

Les personnes désirant des renseignements pourront les obtenir en s'adressant à la Révérende Sœur Supérieure du Convent de Sainte-Cunégonde, 708, rue Albert.

Ne payez donc pas double Prix A LA SEMAINE



Allez au Magasin Central de Porcelaine et vous achèterez à des conditions de paiements très avantageuses ou moitié prix pour argent comptant.

N'oubliez pas que je puis vendre ma belle lampe à suspension en cuivre pour \$2.25. Mes services à souper (44 morceaux) se vendent rapidement.

AU CENTRAL CHINA HALL

L. Deneau

2023, RUE NOTRE-DAME

N'oubliez pas que chaque copie du MONDE ILLUSTRÉ peut gagner de \$1.00 à \$50.00.



CHASSE ET PECHE

PROVINCE DE QUÉBEC

TEMPS DE PROHIBITION

CHASSE

(47 Victoria, ch. 25 ; 50 Victoria, ch. 10)

1 Caribou et chevreuil, du 1er janvier au 1er octobre.

2 L'original (mâle et femelle) en tout temps, jusqu'au 1er octobre 1890.

N. B.—Il est défendu de se servir de chiens, collets, trappes, etc., pour faire la chasse de l'original, du caribou et du chevreuil. Personne (blanc ou sauvage) n'a le droit, durant une saison de chasse, de tuer ou de prendre vivants plus de 3 caribous et 4 chevreuils. Pour en tuer un plus grand nombre, il faut avoir préalablement obtenu un permis du Commissaire des Terres de la Couronne, à cet effet.

Après les dix premiers jours de prohibition, il est défendu aux compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter tout ou partie (à l'exception de la peau) de l'original, d'un caribou et du chevreuil, sans autorisation du Commissaire des Terres de la Couronne.

3 Castor, vison, loutre, martre, pékan, du 1er avril au 1er novembre.

4 Lièvre, du 1er février au 1er novembre.

5 Rat-musqué (dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier seulement) du 1er mai au 1er avril suivant.

6 Bécasse, bécassines, perdrix de toutes espèces du 1er février au 1er septembre.

7 Macreuses, sarcelles, canards sauvages d'une espèce, du 15 avril au 1er septembre, (excepté haries (bec seies), huards, goelands.) Et en aucun temps de l'année, entre 1 heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil. Il est aussi défendu de se servir d'APPELANTS, etc., durant ces heures de prohibition.

N. B.—Néanmoins dans les parties de la Province situées à l'est au nord des comtés de Bellechasse et Montmorncy, les habitants peuvent chasser en toutes saisons de l'année, mais pour leur nourriture seulement, etc., les oiseaux mentionnés au No. 7.

8 Les oiseaux percheurs, tels que : les hirondelles, le tritri, les fauvettes, les mouchevolées, les pics, les engoulevents, les pinsons, (rossignols, oiseau rouge, oiseau bleu, etc.), les mésanges, les chardonnerets, les grives, (merle, flûte des bois, etc.), les roitelets, le gozlu, les mainates, les gros bees, l'oiseau-mouche, les coucoux, les hiboux, etc., excepte les aigles, les faucons, les éperviers et autres oiseaux de la famille des falconides, le pigeon-voyageur, (tourte), le martin pêcheur, le corbeau, la corneille, les jaseurs, (récollets), les pie-grièches, les geais, la pie, le moineau, les étourneaux.

9 D'enlever les œufs ou nids d'oiseaux sauvages. En tout temps de l'année.

N. B.—Amendes variant de \$2 à \$100 pour chaque infraction, ou l'emprisonnement à défaut de paiement.

Quiconque n'a pas son domicile dans la Province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut, en aucun temps, faire la chasse en cette Province, sans y être autorisée par un permis du Commissaire des Terres de la Couronne. Ce permis n'est pas transférable.

PECHE

1 Saumon (à la ligne) du 1er septembre au 1er mai.

Saumon (à la ligne dans la rivière Ristigouche) du 15 août au 1er mai.

2 Truite tachetée (de ruisseau ou de rivière, etc.) du 1er octobre au 1er janvier.

3 Grosse truite grise, lunge et winnoniche, du 15 octobre au 1er décembre.

4 Doré du 15 avril au 15 mai.

5 Achigan et Maskinongé, du 15 avril au 15 juin.

6 Poisson blanc, du 10 novembre au 1er décembre.

Amendes variant de \$5 à \$20 pour chaque infraction, ou l'emprisonnement à défaut de paiement.

N. B.—La pêche à la ligne (canne et ligne) SEULE est autorisée dans les eaux des lacs et rivières sous le contrôle du Gouvernement de la Province de Québec.

Toute personne non domiciliée dans la province de Québec est obligée de se procurer un permis du Commissaire des Terres de la Couronne pour pêcher dans les lacs ou les rivières sous le contrôle du gouvernement de cette Province et qui ne sont pas sous bail. Ce permis n'est valable que pour le temps, l'endroit et les personnes qui y sont indiqués.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 13 juillet 1888.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 421.—CHARADE

Le maçon et le tailleur tout mon Premier,
Tout homme a double mon Premier et porte
[mon Entier.]

No 422.—DEVINETTE

Ah ! mon Dieu ! quelle foule, quel XXXX-
Serais-je assez XX-XX-XA [XX-XX
Pour me tirer de là, j'en suis tout XX-AX-
[XXXV.]

No 423.—ENIGME

Je suis fait pour la nuit, son ombre et son si-
[lence,
Rendant la force à l'homme après un rude ef-
[fort,
Je fais cesser la joie et calme la souffrance,
Je conserve la vie et ressemble à la mort.

No 424.—DEVINETTE JEU DE MOTS

Pourquoi l'empereur Napoléon III portait-il
une épaisse moustache ?

No 425.—Quelle est la mesure la plus in-
sultante ?

SOLUTIONS :

No 419.—Bacchus met 15 heures.

Silène — 10 —

N. 420.—La lettre Y.

ONT DEVINÉ :

Narcisse Forest, Ste-Scholastique ; Arthur
et Xavier, L'Islet ; Mlle Thérèse Blouin, Cé-
saire Brousseau, Azelle Landry, A. Blouin, F.
Bourbonnière, Montréal.

Abonnez-vous au MONDE
ILLUSTRE, le plus complet et le
meilleur marché des journaux lit-
téraires du Canada.

Eau Minérale de Saint-Léon

MAL D'YEUX GÉRI

Lisez l'important témoignage suivant du
Rév. N. Guerout, ministre de l'église d'An-
gletierre, Berthier, Can., qui parle par lui-
même :

Je recommande fortement l'Eau de St-Léon
pour le mal d'yeux ; elle m'a rendu un grand
service pour cette maladie.

N. GUEROUT

Montréal, 19 septembre 1886.

Circulaires contenant d'importants certifi-
cats env. yez gratis sur demande.

LA CIE. D'EAU DE SAINT-LÉON

54, CARRÉ VICTORIA

A. POULIN, gérant, Montréal

Téléphone 1432

N. B.—Pour la dyspepsie ou l'indigestion
buvez l'eau après chaque repas, et pour la
constipation, prenez-la avant le déjeuner.

Etablie en 1870.



Nous avons le plaisir d'an-
noncer que nous avons tou-
jours en magasin les articles
suivants :

Les triples extraits culi-
naires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bou-
teilles de toutes grandeurs.

Moutarde Française, Gly-
cerine, Collofortes.

Huile d'Olive en 4 pintes,
pintes et pots.

Huile de Foie de Morue,
etc., etc.

HENRI JONAS & Cie

10—RUE DE BRESOLES—10

(BATELLES DES SOEURS) MONTREAL

Illustrated Days' Doings, journal an-
glais publié à New-York, contenant 16 pages, dont 12 de
gravures à sensation, de sport et de théâtre.
Ce journal est envoyé à n'importe quelle
adresse pendant 13 semaines pour \$1. Richard
K. Fox, auteur-proprétaire, Franklin square,
New-York.

New-York Illustrated News, journal an-
glais publié à New-York, contenant huit pages de gravures
de sport, théâtre, etc., et huit pages de texte.
Abonnement : 12 mois, \$4 ; 6 mois, \$2 ; 3
mois, \$1. Adresse : Wm. H. Germaine, P.O.
Box 1403, New-York City.

HENRI LARIN,
PHOTOGRAPHE
18—RUE SAINT-LAURENT—18
MONTREAL

5968

JOHNSTON'S FLUID BEEF
IS THE MOST
PERFECT FORM OF CONCENTRATED
FOOD

Une Nourriture Concentrée

Est donnée par

LE JOHNSTON'S FLUID BEEF

Rentrée des Classes

La maison WM. KING & CIE. invitent spécialement tous les parents qui ont
des enfants à mettre en classe de venir voir leur assortiment de Lits en Fer, Som-
miers, Matelats, Bureaux, Ghiffonniers, Lavemains, Chaises, Pupitres, etc.
Prix des plus raisonnables.

WM. KING & CIE,

652, RUE CRAIG, MONTRÉAL

GASTOR FLUID

On devrait se servir pour les enfants de
cette préparation délicieuse et rafraichissante.
Elle entretient le scalpe en bonne santé, em-
pêche les peaux mortes et excite la pousse.
Excellent article de toilette pour la chevelure.
Indispensable pour les familles. 25 cents la
bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent.

LA
Nourriture



Lactée
EST LA MEILLEURE.

POUR LES JEUNES ENFANTS elle rem-
place parfaitement bien le lait de la mère et sauve
souvent la vie. POUR L'INVALIDE ou LE
DYSPEPTIQUE elle est de la plus grande va-
leur. Elle est la nourriture
La Plus Recherchée pour l'Enfant,
La Meilleure pour l'Invalide
La Plus Agréable au Gout
La Plus Economique.

150 REPAS D'ENFANTS POUR \$1.00
Nous enverrons une photographie cabinet du
Trio de Mme. Dart—trois jolis enfants—à la mère
d'un bébé qui naîtra dans le courant de l'année.
Aussi un pamphlet de grande valeur sur les soins
nécessaires à donner aux enfants et aux invalides.
En vente chez les pharmaciens, 25¢, 50¢, \$1.00.
WELLS, RICHARDSON & CIE., MONTREAL, P.Q.



Chester's Cure!

Pour la Toux
L'Asthme Rhumes
Bronchites Catarrhe
Enrouements Etc., etc.

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. In-
faillible dans tous les cas. Demandez-le à votre
pharmacien. Expédiez aussi franco par la
malle sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER,

461, rue LaGauchetière, Montréal

Prix : grande boîte..... \$1.00
" petite boîte..... 50

A LA PHARMACIE DU PEUPLE

On trouvera toujours à cette maison, outre
les remèdes patentés de France, d'Angleterre,
des Etats-Unis et du Canada, toutes les sortes
d'herbes tels que Racines, Feuilles, Ecorces,
Fleurs, Bourgeons, Duvets, etc., etc.

Aussi une grande variété de graines pour
oiseaux, nids et bains.
Une visite est sollicitée.

ALF. BRUNETTE

2461, rue Notre-Dame, Montréal

The London Illustrated News (édition
américaine) journal illustré, publié à New-York,
contenant 12 pages de texte et 10 pages de
magnifiques gravures. Abonnement : \$4 par
année ; 6 mois, \$2.50 ; 3 mois, \$1.25 ; le nu-
méro, 10 cents. S'adresser : Potter Building,
Park Row, New-York.

VALEUR EXTRA

Chemises en batiste nouveaux dessins, 2
cols et manchettes, à \$1.00—Bas en mérino,
25 cents.

DeLorimier, 1700, Notre-Dame
P. S.—Chemises faites sur commande.

Loterie Nationale!

CLASSE D.

Tirages : troisième mercredi
de chaque mois

LE SEIZIÈME TIRAGE MENSUEL
AURA LIEU

MERCREDI, 19 Septembre 1888

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS

\$50,000

Gros lot : un immeuble de \$5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de.....	\$5,000	\$ 5,000
1 —————	2,000	2,000
1 —————	1,000	1,000
4 Immeubles de.....	500	2,000
10 —————	300	3,000
30 Amet-blements de.....	200	6,000
60 —————	100	6,000
200 Montres d'or de.....	50	10,000
1000 Montres d'argent de.....	10	10,000
1000 Services de toilette de.....	5	5,000

2,307 lots valant..... \$50,000

\$1.00 LE BILLET

Le Secrétaire : S. E. LEFEBVRE
Bureaux : 19, St-Jacques, Montréal, Canada.

N. B.—L'Administration de la Loterie
attire l'attention de ses clients sur les impor-
tants changements opérés dans la nomencla-
ture des lots et les informe en même temps
qu'elle discontinue la Deuxième Série (ballots
de 25 cents).



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inven-
teur, propriétaire et manufacturier des cé-
lèbres Remèdes Sauvages, 1431, rue Notre-
Dame, à l'enseigne du sauvage.

Montréal, 9 mai.

CERTIFICAT.—Moi, soussigné, je certifie
que pendant 6 mois j'ai été malade d'une dé-
mangeaison et darthes aux bras d'une souf-
rance terrible, j'ai été guéri par les remèdes
de J. E. P. Racicot, propriétaire et fabricant
de remèdes sauvages, dans l'espace de trois se-
maines, au No. 1434, rue Notre-Dame, à l'en-
seigne du sauvage.

ARTHUR LAFERRIERE, typographe.
No 11, St-Etienne, Côteau St-Louis.

Vous trouverez les mêmes remèdes au No
25, rue Saint-Joseph, Québec, et au No 9, rue
Dupont, Sherbrooke.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

No 25, rue Saint-Jacques, Montréal